NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1304
31 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 20 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 3 de l'article 13 du Statut du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, qui est libellé comme suit :

> "Si un siège à l'une des chambres devient vacant, le Secrétaire général, après avoir consulté les Présidents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, nomme une personne réunissant les conditions indiquées au paragraphe 1 ci-dessus pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur."

À ce propos, je tiens à rappeler que le juge Antonio Cassese, de nationalité italienne, a décidé de se démettre de ses fonctions de juge au Tribunal international, à compter du 1er février 2000 ou après cette date, dès que l'affaire Kupreskic et autres aura été jugée.

Le Gouvernement italien a présenté la candidature de M. Fausto Pocar pour remplacer le juge Cassese. Veuillez trouver ci-joint son curriculum vitae (voir annexe).

J'estime que M. Pocar réunit les conditions indiquées au paragraphe 1 de l'article 13 du Statut du Tribunal international. Je considère également que sa nomination répondrait dûment à la nécessité d'assurer une représentation adéquate des principaux systèmes juridiques du monde, comme il est prévu à l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'article 13 dudit statut.

En conséquence, je souhaiterais vous consulter au sujet de la nomination de M. Pocar, conformément au paragraphe 3 de l'article 13 du Statut du Tribunal international, et j'attends avec intérêt les observations que vous pourriez souhaiter formuler à cet égard.

(Signé) Kofi A. ANNAN

Annexe

Fausto POCAR (Italie)

Né à Milan le 21 février 1939

Docteur en droit à la faculté de droit de Milan (1961)

Avocat au barreau de Milan (depuis 1963)

Libero docente en droit international (1969)

Chargé de cours de droit de la Communauté européenne à l'Université de Milan (1970-1976)

Professeur de droit international et de droit international privé à l'Université de Milan (depuis 1976)

Doyen de la faculté des sciences politiques de l'Université de Milan (1981-1984)

Vice-recteur de l'Université de Milan (1984-1997)

Directeur de l'Institut de droit et politique internationale (1980-1984), de l'Institut de droit international privé (1986-1987) et de l'Institut de droit international (1991-1994) de l'Université de Milan

Directeur de l'École de spécialisation en droit et économie de la Communauté européenne de l'Université de Milan (depuis 1989)

Membre du Comité consultatif des sciences juridiques du Conseil national des universités (1981-1987)

Membre de la Commission du Ministère de la justice pour la réforme du droit international privé (1985-1989)

Directeur de la Rivista di diritto internazionale privato e processuale

Membre du Comité de rédaction des revues suivantes : La Comunità internazionale, Diritto comunitario e degli scambi internazionali, I diritti dell'uomo, Cronache e battaglie, Comunicazioni e studi, Relazioni internazionali

Cours à l'Académie de droit international de La Haye : 1983, 1993 (cours général de droit international privé); directeur d'études à l'Académie (1981)

Cours à l'Institut universitaire international de Luxembourg (1979), à l'École de spécialité en droit des organisations internationales de l'Université de Parme (1981-1983), à la Johns Hopkins University, Bologna Center (1983-1984), à la faculté des sciences diplomatiques et internationales de Gorizia (1989-1993), à l'Institut de droit international public et de relations internationales de Thessalonique (1994), à l'École et à la faculté de relations publiques de l'IULM de Milan (depuis 1987)

Membre du Conseil scientifique du programme "Alfa" de l'Union européenne (América Latina Formación Académica) (depuis 1994)

Rapporteur à l'occasion de plusieurs congrès scientifiques et conférencier invité par divers instituts et universités italiens ou étrangers

* * *

Membre du Comité des droits de l'homme du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (depuis 1985) : Vice-Président (1987-1988), Rapporteur (1989-1990), Président (1991-1992), Rapporteur spécial pour les nouvelles communications individuelles (depuis 1995)

Représentant spécial du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme dans le cadre d'une visite en Tchétchénie (1995) et en Fédération de Russie (1995 et 1996)

Conférencier invité à plusieurs séminaires organisés par le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU dans différents pays : Lomé (1988 et 1996); Kigali (1988); Moscou (1988, 1989 et 1991); Conakry (1989); Banjul (1989); Tokyo (1989); Ottawa (1990); Belgrade (1990); Sofia (1990); Barcelone (1992); Jakarta (1993); Tunis (1994); Turin (1994 et 1996)

Conseiller juridique de la délégation italienne aux trente-huitième à quarante et unième et quarante-cinquième à quarante-neuvième sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies (1983-1986, 1990-1994)

Conseil juridique de la délégation italienne à la Commission des droits de l'homme de l'ONU (1984, 1988-1995)

Délégué italien du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme de l'ONU chargé de l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités (1991)

Membre de la délégation italienne à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne (1993)

Conseiller juridique de la délégation italienne au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de l'ONU, et membre du Sous-Comité juridique (1984-1995)

Membre de la délégation italienne aux XIVe (1980) et XVIIIe (1996) sessions de la Conférence de La Haye de droit international privé

Vice-Président de la Commission spéciale sur les obligations alimentaires de la Conférence de La Haye de droit international privé (1995)

Membre de la délégation italienne à la Commission spéciale sur le fonctionnement de la Convention sur l'enlèvement international d'enfants, Conférence de La Haye de droit international privé (1997)

Membre de la délégation italienne à la Commission spéciale sur la protection des adultes, Conférence de La Haye de droit international privé (1997)

Corapporteur de la Commission spéciale sur la question de la compétence judiciaire, de la reconnaissance et de l'exécution de jugements étrangers de la Conférence de La Haye de droit international privé (depuis 1997)

Rapporteur du Groupe spécial "Révision des Conventions de Bruxelles et de Lugano" du Conseil de l'Union européenne (depuis 1997)

Délégué italien à la Commission "Bâtiment" de l'Organisation européenne des brevets, Munich (1980-1981)

Membre de la délégation d'Unidroit à la XVIe session de la Conférence de La Haye de droit international privé (1988)

* * *

Membre associé de l'Institut de droit international (1997)

Membre de la Commission italienne des droits de l'homme (Commissione per i diritti umani presso la Presidenza del Consiglio dei Ministri)

Membre du Comité national de la Société italienne pour les organisations internationales et ancien Président de la section de Milan

Membre du Comité consultatif de l'Institut pour la promotion de l'arbitrage, Milan

Membre du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'Institut d'études politiques internationales, Milan

Membre du Conseil de l'Institut international de droit humanitaire (San Remo)

Membre de la Société italienne de droit international (SIDI)

Membre de l'Association du droit international et de son comité sur les "Litiges civils internationaux"

Vice-Président et ancien Secrétaire général (1981-1997) de l'Association italo-allemande de juristes (Associazione per gli scambi culturali fra giuristi italiani e tedeschi), Rome

Membre de la Société américaine de droit international

Membre et ancien Président du Groupement européen pour le droit international privé

Membre de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA)

Membre de la Société française de droit international

Principales publications

Ouvrages

L'assistenza giudiziaria internazionale in materia civile (L'assistance judiciaire internationale en matière civile) (Padoue, 1967)

Diritto dell'Unione e delle Comunità europee (1973), 5e éd. (Milan, 1997) (traduction albanaise de la quatrième édition : E drejta e Komuniteteve europiane (Tirana, 1995) (Droit de l'Union et des Communautés européennes)

L'esercizio non autorizzato del potere statale in territorio straniero (Padoue, 1974) (L'exercice non autorisé du pouvoir de l'État en territoire étranger)
